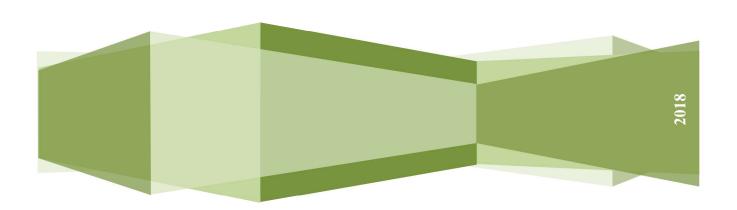


# Indicateurs du rapport de situation comparée relatif à l'égalité professionnelle

2018



## INDICATEURS DU RAPPORT DE SITUATION COMPARÉE RELATIF À L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE 20181

## Table des matières

1	Ind	licateurs généraux	3
	1.1	Conditions générales d'emploi	3
	1.2	Rémunérations	13
	1.3	Formation.	14
	1.4	Conditions de travail	14
	1.5	Congés.	16
	1.6	Organisation du temps de travail.	17
2	Aut	tres indicateurs	18
	2.1	Plafond d'emplois.	18
	2.2	Pyramide des âges.	18
	2.3	Répertoire des métiers	21
	2.4	Agents non titulaires.	21
	2.5	Bénéficiaires de l'obligation d'emploi en faveur des personnes handicapées	21
	2.6	Tutelle des ministères sur leurs opérateurs	21
	2.7	Flux entrants par genre, par catégorie, par corps, par voie d'accès	22
	2.8	Flux sortants par genre, par catégorie et par circonstance	22
	2.9	Avancements par genre	22
	2.10	Mobilité	22
	2.11	Rémunérations.	22
	2.12	Temps de travail	22
	2.13	Risques professionnels	23
	2.14	Absences au travail	24
	2.15	Formation.	25
	2.16	Relations professionnelles	26
	2.17	Action sociale	28

## Terminologie utilisée :

Nsp<sup>2</sup>

Non applicable<sup>3</sup>

Non faisabilité<sup>4</sup>

#### Sources utilisées :

Bilan social 2018

Rapport annuel 2018 de la médecine de prévention

Rappel: Toutes les données apparaissant dans le rapport de situation comparée sont par genre

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Arrêté du 23 décembre 2013 fixant la liste des indicateurs contenus dans le bilan social prévu par l'article 37 du décret n° 2011-184 du 15 février 2011 relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'État <sup>2</sup> Nsp : ne sait pas – L'indicateur n'a pas encore été développé. Il est en cours d'études pour les bilans sociaux à venir

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Non applicable – L'indicateur n'a pas de sens au niveau de l'établissement, il doit être calculé au niveau national

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Non faisabilité – Le système d'information actuel ne permet pas de calculer l'indicateur

# 1 Indicateurs généraux

# 1.1 Conditions générales d'emploi.

## 1.1.1 Effectifs.

**Indicateur 1 :** Effectifs physiques et en ETP des titulaires et non-titulaires (distinguer les ouvriers d'Etat et autres statuts (militaires, magistrats judiciaires, etc.) : répartition par catégorie hiérarchique (A+, A, B, C) par PCS et, pour les non-titulaires, par type de contrat.

Personnels enseignants (photo du 31/12/2018)

			ENS	SEIGNANT	S CHERC	HEURS E	T ENSEI	GNANTS	
	ĺ	ı	И	ı	=	TO	TAL		% ETP /
		Agents	ETP	Agents	ETP	Agents	ETP	% FEMMES (effectifs)	filière ou type de contrat
	Professeur des universités	89	89,0	34	34,0	123	123,0	28%	
1	Maître de conférences des universités	90	90,0	95	95,0	185	185,0	51%	
_ \$		179	179,0	129	129,0	308	308,0	42%	49%
E S	Professeur de l'ENSAM	1	1,0			1	1,0	ns	
	Pers. des grands établissements	1	1,0	0	0,0	1	1,0	ns	ns
E	Chercheur CDD	9	9,0	8	8,0	17	17,0	47%	
TI	Enseignant chercheur CDI	6	6,0			6	6,0	ns	
		25	24,0	13	12,5	38	36,5		
	Enseignants chercheurs assimilés <sup>5</sup>	40	39,0	21	20,5	61	59,5	34%	9%
	TOTAL ENSEIGNANTS CHERCHEURS ET ASSIMILES	220	219,0	150	149,5	370	368,5	41%	59%
	Professeur agrégé	13	13,0	18	17,5	31	30,5	58%	
	Professeur certifié	3	3,0	11	11,0	14	14,0	79%	
	Professeur d'EPS	4	4,0	5	5,0	9	9,0	ns	
1		20	20,0	34	33,5	54	53,5	63%	9%
E :	Professeur associé	1	1,0			1	1,0	ns	
N S	Fiolesseul associe (tellips partiel)	1	1,0			1	1,0	ns	
о . I	Maître de conférences associé					0	0,0	ns	
	Maître de conférences associé (temps partiel)	18	14,0	6	4,5	24	18,5	25%	
ΕI	Enseignant CDI	3	3,0	5	5,0	8	8,0	ns	
T I		13	11,5	13	11,5	26	23,0	50%	
	" '	1	1,0			1	1,0	ns	
	Mait. lang. (perso.)					0	0,0	ns	
	Enseignants assimilés <sup>6</sup>	37	31,5	24	21,0	61	52,5	39%	8%
	TOTAL ENSEIGNANTS DU SECOND DEGRE ET ASSIMILES	57	51,5	58	54,5	115	106,0	50%	17%
	ATER	3	3,0	2	2,0	5	5,0	ns	
D 0	ATER mi-temps	32	16,0	33	16,5	65	32,5	51%	
C	ATER	35	19,0	35	18,5	70	37,5	50%	6%
Т	Doctorant contractuel	63	63,0	52	52,0	115	115,0	45%	18%
	TOTAL DOCTORANTS ET POST-DOCTORANTS 7	98	82,0	87	70,5	185	152,5	47%	24%
	Ensemble personnels enseignants	375	352,5	295	274,5	670	627	44%	100%

## Personnels BIATSS (photo du 31/12/2018)

							BIAT	SS		
			ı	И		F	TO	TAL	%FEMMES	% ETP filière
			Agents	ETP	Agents	ETP	Agents	ETP	(effectifs)	ou type de contrat
	Α	AC EPCSCP - Agent comptable	1	1,0			1	1,0	ns	
	Α	AENESR - Administrateur	2	2,0			2	2,0	ns	
	Α	AAE - Attaché d'administration de l'Etat	5	4,9	11	11,0	16	15,9	69%	
В	В	SAENES - Secrétaire d'administration	2	2,0	11	10,6	13	12,6	85%	
1	С	ADJAENES - Adjoint d'administration	3	2,8	38	37,0	41	39,8	93%	
A	Pe	rs. de l'AENES	13	12,7	60	58,6	73	71,3	82%	13,2%
T S	Α	Conservateur Général des bibliothèques	1	1,0	1	1,0	2	2,0	ns	•
S	Α	Conservateur	3	3,0	10	9,7	13	12,7	77%	
Ŭ	Α	Bibliothécaire			7	7,0	7	7,0	ns	
Т	В	BIBAS - Bibliothécaire assistant spécialisé	3	3,0	18	16,4	21	19,4	86%	
1	В	Technicien d'art	1	1,0			1	1,0	ns	
T	С	Magasinier des bibliothèques	6	5,5	15	14,2	21	19,7	71%	
ı	Pe	rs. des bibliothèques et musée	14	13,5	51	48,3	65	61,8	78%	11,4%
A	Α	IGR RF - Ingénieur de Recherche	7	7,0	5	4,8	12	11,8	42%	
1	Α	IGERF - Ingénieur d'Etudes	23	23,0	45	42,2	68	65,2	66%	
R	Α	ASIRF - Assistant ingénieur	7	7,0	18	17,3	25	24,3	72%	
E	В	TECH RF - Technicien	17	16,8	41	40,2	58	57,0	71%	
S	С	ATRF - Adjoint technique	23	22,8	61	59,5	84	82,3	73%	
	Pe	rs.ITRF	77	76,6	170	164,0	247	240,6	69%	44,6%
	BIA	ATSS TITULAIRES	104	102,8	281	270,9	385	373,7	73%	69,2%
С	Α	CDI	2	2,0	7	6,1	9	8,1	ns	
0	В	CDI					0	0,0	ns	
N	С	CDI	1	1,0	13	13,0	14	14,0	93%	
R	Со	ntrat à durée indéterminée	3	3,0	20	19,1	23	22,1	87%	4,1%
Α	Α	CDD	7	7,0	15	13,4	22	20,4	68%	
С	В	CDD	11	11,0	42	41,6	53	52,6	79%	
Ţ	С	CDD	15	14,7	58	56,4	73	71,1	79%	
U	Co	ntrat à durée déterminée	33	32,7	115	111,4	148	144,1	78%	26,7%
L S	BIA	ATSS CONTRACTUELS	36	35,7	135	130,5	171	166,2	79%	30,8%
		TOTAL BIATSS	140	139	416	401	556	539,9	75%	

**Indicateur 2 :** Age moyen et médian par statut, par catégorie hiérarchique (A+, A, B, C) et PCS Age moyen et médian par statut

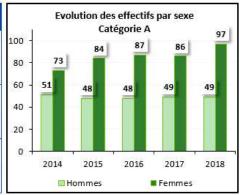
		ŀ	lommes			Ensemble		
		Titulaires	Contractuels	Total	Titulaires	Contractuels	Total	Elisellible
	Effectifs	200	175	375	163	132	295	670
ENSEIGNANT	Age moyen	50	34	42	48	33	41	42
	Age médian	50	30	42	47	29	40	41
	Effectifs	104	36	140	281	135	416	556
BIATSS	Age moyen	48	35	45	48	39	45	45
	Age médian	48	33	46	48	36	46	46
	Effectifs	304	211	515	444	267	711	1226
ENSEMBLE	Age moyen	49	35	43	48	36	43	43
	Age médian	49	35	43	47	32	44	43

Age moyen et médian par catégorie hiérarchique (A+, A, B, C).

Nb : Les enseignants étant tous de catégorie A, le tableau précédent répond aux deux critères.

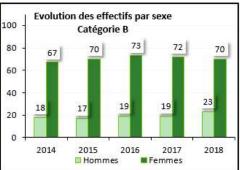
Age moyen et âge médian - BIATSS catégorie A

		2014	2015	2016	2017	2018
F# - 17	Hommes	51	48	48	49	49
Effectifs	Femmes	73	84	87	86	97
	Hommes	45 ans	45 ans et 2 mois	45 ans et 8 mois	46 ans et 8 mois	48 ans et 10 mois
Age moyen	Femmes	46 ans	46 ans et 3 mois	46 ans et 8 mois	47 ans et 2 mois	47 ans et 5 mois
	Hommes	43 ans	44 ans	46 ans	47 ans	49 ans
Age médian	Femmes	47 ans	45 ans	49 ans	46 ans	46 ans



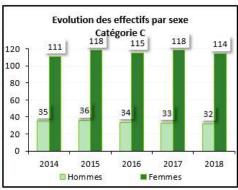
### Age moyen et âge médian - BIATSS catégorie B

		2014	2015	2016	2017	2018
F#1:f-	Hommes	18	17	19	19	23
Effectifs	Femmes 67 70	70	73	72	70	
	Hommes	46 ans et 6 mois	46 ans et 11 mois	47 ans et 8 mois	48 ans et 11 mois	49 ans et 4 mois
Age moyen	Femmes	47 ans et 2 mois	46 ans et 8 mois	47 ans et 5 mois	47 ans et 9 mois	47 ans et 6 mois
A	Hommes	46 ans	47 ans	50 ans	49 ans	51 ans
Age médian	Femmes	47 ans	46 ans	49 ans	47 ans	48 ans



## Age moyen et âge médian - BIATSS catégorie C

		2014	2015	2016	2017	2018
F#	Hommes	35	36	34	33	32
Effectifs	Femmes	111	118	115	118	e company
Age moyen	Hommes	45 ans	44 ans et 3 mois	44 ans et 4 mois	45 ans et 3 mois	46 ans et 6 mois
	Femmes	47 ans et 4 mois	46 ans et 2 mois	46 ans et 9 mois	47 ans et 4 mois	48 ans et 10 mois
A	Hommes	43 ans	42 ans	45 ans	44 ans	46 ans
Age médian	Femmes	48 ans	47 ans	50 ans	49 ans	49 ans



Age moyen et âge médian des agents contractuels répartis par sexe et ventilés par type de contrat

		CDD	CDI	TOTAL
	Effectifs	35	1	36
Hommes	Age moyen	35 ans et 5 mois	35 ans	35 ans et 4 mois
	Age médian	33 ans	35 ans	33 ans
	Effectifs	115	20	135
Femmes	Age moyen	37 ans et 3 mois	51 ans et 11 mois	39 ans et 5 mois
	Age médian	34 ans	51 ans	36 ans
	Effectifs	150	21	171
Ensemble	Age moyen	36 ans et 10 mois	51 ans et 1 mois	38 ans et 7 mois
	Age médian	41 ans	51 ans	44 ans

## 1.1.2 Durée et organisation du travail.

**Indicateur 3 :** Répartition des effectifs selon la durée du travail : temps complet, temps partiel, temps incomplet/non complet

Répartition des quotités de temps partiel des personnels BIATSS titulaires

Filière	Catégorie	Sexe	50/100	60/100	70/100	80/100	90/100	100/100	TOTAL	%Temps partiel
	Α	М					1	7	8	12,5%
	, <b>,</b> ,	F						11	11	0,0%
AENES	В	М						2	2	0,0%
ALIVEO	J	F				2		9	11	18,2%
	С	М				1		2	3	33,3%
	Ü	F				4	2	32	38	15,8%
ΔF	NES	М	0	0	0	1	1	11	13	15,4%
7.1.		F	0	0	0	6	2	52	60	13,3%
	Α	М						4	4	0,0%
	, · ·	F				1	1	16	18	11,1%
Biblio-	В	М						4	4	0,0%
thèques	J	F	1			5	1	11	18	38,9%
	С	М	1					5	6	16,7%
	Ū	F	1		1			13	15	13,3%
Bibliot	hèques	М	1	0	0	0	0	13	14	7,1%
Dibilot	oquoo	F	2	0	1	6	2	40	51	21,6%
	Α	М						37	37	0,0%
	, · ·	F		2		12	5	49	68	27,9%
ITRF	В	М				1		16	17	5,9%
		F				3	2	36	41	12,2%
	С	М				1		22	23	4,3%
	Ü	F				7	1	53	61	13,1%
IT	RF	М	0	0	0	2	0	75	77	2,6%
		F	0	2	0	22	8	138	170	18,8%
	M		1	0	0	3	1	99	104	4,8%
	F		2	2	1	34	12	230	281	18,1%
	Total		3	2	1	37	13	329	385	14,5%

Répartition des quotités de temps partiel des personnels BIATSS contractuels

Type de contrat	Equivalent catégorie FP		10/100	40/100	50/100	60/100	70/100	80/100	90/100	100/100	Total	%Temps partiel
	Α	М								2	2	0%
	^	F	1							6	7	14%
CDI	В	М									0	
CDI		F									0	
	С	М								1	1	0%
	O	F								13	13	0%
	Α	М								7	7	0%
	Α	F		1	2					12	15	20%
CDD	В	М								11	11	0%
ODD		F				1				41	42	2%
	С	М					1			14	15	7%
	O	F			1	1		3	1	52	58	10%
	M		0	0	0	0	1	0	0	35	36	3%
	F		1	1	3	2	0	3	1	124	135	8%
Total			1	1	3	2	1	3	1	159	171	7%

**Indicateur 3:** Répartition des effectifs selon l'organisation du travail : travail de nuit, horaires variables, travail atypique, dont travail durant le week-end (avec définition). 

⇒ nsp

### 1.1.3 Embauches et départs.

**Indicateur 4 :** Répartition des agents recrutés selon le statut par type de recrutement (concours externe, interne, sans concours, mutation, embauche) et par catégorie hiérarchique (A+, A, B, C)

Affectations en provenance d'un autre ministère (mise à disposition, accueil en détachement d'agents relevant de corps extérieurs au ministère, intégration directe d'agents relevant de corps extérieurs au ministère).

Tableau des recrutements d'enseignants chercheurs et enseignants titulaires à la rentrée 2018 ventilés par genre et par type d'accès

	Concours	Mutations	Ré- intégration	TOTAL
M	1	2		3
F	1			1
Professeur des universités	2	2	0	4
M	4	1	0	5
F	3	1	1	5
Maître de conférences	7	2	1	10
M	5	3	0	8
F	4	1	1	6
ENSEIGNANTS CHERCHEURS TITULAIRES	9	4	1	14
M				0
F		1		1
Professeur Agrégé	0	1	0	1
M				0
F				0
Professeur Certifié	0	0	0	0
M				0
F				0
Professeur EPS	0	0	0	0
M	0	0	0	0
F	0	1	0	1
ENSEIGNANTS DU SECOND DEGRE TITULAIRES	0	1	0	1
M	5	3	0	8
F ENCEIONANTO CUEDCUEUDO ET ENCEIONANTO	4	1	1	6
ENSEIGNANTS CHERCHEURS ET ENSEIGNANTS TITULAIRES	9	5	1	15

Tableau des recrutements BIATSS au cours de l'année 2018 ventilés par genre et par type d'accès

	CONCOURS EXTERNE	CONCOURS INTERNE	MUTATION	Sans concours	TOTAL
M					0
F			3		3
AENES	0	0	3	0	3
М			1		1
F			3		3
Bibliothèques	0	0	4	0	4
M	1	1	3	1	6
F	2	5	4	3	14
ITRF	3	6	7	4	20
TOTAL	3	6	14	4	27

**Indicateur 5 :** Répartition des départs par catégorie hiérarchique (A+, A, B, C) et selon le statut par motif : retraite, démission, fin de contrat de travail à durée déterminée, inaptitude définitive, décès

Effectif d'agents titulaires dont la pension est entrée en paiement année x ; âge moyen de départ à la retraite (catégories sédentaires et actives)

Répartition des départs par catégorie hiérarchique (A+, A, B, C) et par circonstance :

- départs définitifs de personnes titulaires : retraite et âge moyen de départ à la retraite (distinguer catégories actifs et sédentaires), décès, démission et abandon de poste, départ volontaire, révocation, concours ou recrutement sortant, fin de détachement, inaptitude définitive ;
- Effectif d'agents titulaires dont la pension est entrée en paiement l'année  $x^*$  (1) ; âge moyen de départ à la retraite (catégories sédentaires et actives).
- départs temporaires d'agents titulaires : détachement, affectation dans une autre administration, mise à disposition, congés pour événements familiaux supérieurs à six mois ;

Départs par circonstance des enseignants titulaires (catégorie A) du 01/01/2018 au 31/12/2018 (flux)

	Départs	définitifs	Arrêts te	mporaires			
	Retraite	Mutation	Disponibilité	Détachement	Promotion	TOTAL	Age moyen de départ à la retraite
M	2		1			3	67
F						0	
Professeur des universités	2	0	1	0	0	3	
M	1	3	1	1		6	68
F		1				1	
Maîtres de conférences	1	4	1	1	0	7	
M	3	3	2	1	0	9	
F	0	1	0	0	0	1	
ENSEIGNANTS CHERCHEURS TITULAIRES	3	4	2	1	0	10	67 ans et 4 mois
M		2				2	
F		2				2	
Professeurs Agrégés	0	4	0	0	0	4	
M						0	
F						0	
Professeurs Certifiés	0	0	0	0	0	0	
M						0	
F						0	
Professeurs d'EPS	0	0	0	0	0	0	
M	0	2	0	0	0	2	
F	0	2	0	0	0	2	
ENSEIGNANTS DU SECOND DEGRE TITULAIRES	0	4	0	0	0	4	
M	3	5	2	1	0	11	
F	0	3	0	0	0	3	
ENSEIGNANTS CHERCHEURS ET ENSEIGNANTS TITULAIRES	3	8	2	1	0	14	67 ans et 4 mois

Enseignants chercheurs et enseignants titulaires en mobilité ou bénéficiant de modalité d'activité spécifique au 31/12/2018 (photo)

		МОВ	ILITE		MODALITES D'ACTIVITES SPECIFIQUES					
	Détachement Disponibilité Délégation Mise à disposition			Congé de recherche pour conversion thématique						
	M	F	M	F	М	F	М	F	М	F
01 - Drt. priv. sc. crim.	1	1				1				
02 - Drt. publ.						1				1
03 - Hist. drt. & inst.										
05 - Sc. économiques	1		1		1	1				
06 - Sc. de gestion	1									
26 - Maths. appliqués					1					
PROFESSEUR DES UNIVERSITES	3	1	1	0	2	3	0	0	0	1
01 - Drt. priv. sc. crim.										
05 - Sc. économiques	1	1	1			1				
06 - Sc. de gestion				1	1	1			1	
26 - Maths. appliqués					1					
27 - Informatique									1	
61 - Génie informatique										
MATRE DE CONFERENCES	1	1	1	1	2	2	0	0	2	0
TOTAL	4	2	2	1	4	5	0	0	2	1

Départs par circonstance des BIATSS titulaires (non détaillé par catégorie) du 01/01/2018 au 31/12/2018 (flux)

	Départs définitifs		Arrêts ten	nporaires bilité	Arrêts temporaires - congés	TOTAL	Age moyen de départ à la	
	Retraite	Mutation	Fin de fonction*	Déta- chement	Dispo- nibilité	CG longue durée		retraite
M							0	
F	3	3					6	61 ans et 4 mois
AENES	3	3	0	0	0	0	6	61 ans et 4 mois
M		1					1	
F	1	2					3	65 ans
BIBLIOTHEQUES	1	3	0	0	0	0	4	65 ans
M	1	1	1	1			4	63 ans
F	4	3	1	1	1	1	11	60 ans et 6 mois
ITRF	5	4	2	2	1	1	15	61 ans
TOTAL	9	10	2	2	1	1	25	61 ans et 6 mois

BIATSS titulaires en mobilité ou bénéficiant de modalité d'activité spécifique au 31/12/2018 (photo)

		МОВ	ILITE	MODALITE D'ACTIVITE SPECIFIQUE		
	Détach	ement	Disponibilité		Mise à disposition	
	M	F	M	F	M	F
AENES						
Bibliothèques			1			
ITRF	2	5	1	4		
TOTAL	2	5	2	4	0	0

— départs définitifs de personnels non titulaires : retraite, décès, démission et abandon de poste, départ volontaire, licenciement, concours, inaptitude définitive, fin de contrat ;

		Α	В	С	TOTAL
CDI	М				0
CDI	F	1			1
CDD	М	1	3	7	11
CDD	F	4	9	11	24
TOTAL		6	12	18	36

— départs temporaires d'agents non titulaires : congé pour mobilité, congé pour création d'entreprise, mise à disposition, congés pour événements familiaux supérieurs à six mois.

#### 1.1.4 Positionnement.

Indicateur 6 : Répartition des effectifs des emplois supérieurs et dirigeants.

⇒ Voir 111-Effectifs

**Indicateur 7 :** Flux annuels de primonominations aux emplois supérieurs et dirigeants (loi du 12 mars 2012)

⇒ nsp

**Indicateur 8:** Répartition des candidats aux concours et examens professionnels (inscrits/présents/admissibles/admis).

Non faisabilité de l'indicateur

#### 1.1.5 Promotions.

**Indicateur 9 :** Répartition des agents promus/promouvables par grade et durée moyenne entre deux promotions

Répartition des agents promus par grade (tableau d'avancement) des BIATSS titulaires

			Pro	mouval	oles		Promu	S	Durée moyenne de
Filière	Corps	Promus dans le grade de	Н	F	TOTAL	Н	F	TOTAL	promotion (ans)
		APAE	1		1			0	
A	SAENES	SAENS CE		4	4			0	
E N	OALINEO	SAENS CS	1	1	2			0	
E		ADJAENES PR1	1	17	18		2	2	5 ans et 5 mois
s	ADJAENES	ADJAENES PR2		1	1		1	1	5 ans et 11 mois
		ADJAENES CL1			0			0	
ВТ	CONS	Conservateur en chef		4	4		1	1	7 ans et 11 mois
I H	BIBAS	BIBAS CE			0			0	
B E L Q	DIDAO	BIBAS CS	1	5	6		1	1	6 ans et 10 mois
ΙŪ		MAG B P1	2	5	7			0	
OE	MAG	MAG B P2		2	2		1	1	5 ans et 11 mois
- S		MAG B 1			0			0	
	IGR	IGR CL1	2	2	4		1	1	4 ans
	IGE	IGE HC RF	4	9	13	1	2	3	3 ans et 3 mois
   T	TECH RF	TEC RF CE	3	2	5	3		3	3 ans et 3 mois
R	ILOITIA	TEC RF CS	2	5	7		2	2	16 ans et 2 mois
F		ATRF P1	6	17	23		3	3	5 ans et 1 mois
	ATRF	ATRF P2	4	5	9	1	2	3	3 ans et 8 mois
		ATRF 1			0			0	
1	TOTAL		27	79	106	5	16	21	7 ans

**Indicateur 10 :** Répartition des agents bénéficiant d'une promotion interne par corps ou cadre d'emploi

Promotion de corps : concours interne, examen professionnel, liste d'aptitude.

	Promo	otions	Détachements	
	Concours interne	Liste d'aptitude	Détachement entrant	Total
М				0
F		1	1	2
AAE	0	1	1	2
М				0
F		1		1
SAENES	0	1	0	1
AENES	0	2	1	3
BIBLIOTHEQUES	0	0	0	0
М		1		1
F				0
IGR	0	1	0	1
М				0
F	2		1	3
IGE	2	0	1	3
М				0
F		1		1
ASI	0	1	0	1
М	1	1		2
F	1	1		2
TECH RF	2	2	0	4
ITRF	4	4	1	9
TOTAL	4	6	2	12

Part des agents en mobilité parmi les agents promus (mobilité entrante/mobilité sortante). 

⇒ nsp

Indicateur 11: Taux de mobilité géographique (cf. tableaux recrutements et départs),
 catégorielle (cf. tableau promotion de corps), statutaire, structurelle
 ⇒ nsp

**Indicateur 12 :** Part des femmes dans la composition des jurys de concours et examens professionnels ; part de présidentes de jurys de concours et examens professionnels. 

⇒ indicateur non applicable à l'établissement, donnée nationale

## 1.2 Rémunérations

**Indicateur 13:** Rémunérations nettes mensuelles moyennes par statut et par catégorie hiérarchique (A+, A, B, C); rémunérations par décile. \*5 ⇒ Nsp, indicateur restant à développer.

**Indicateur 14 :** Part des primes et indemnités dans la rémunération globale par catégorie hiérarchique (A+, A, B, C).

Montant des primes par filière et par catégorie

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Le symbole « \* » signifie que l'indicateur relève du niveau central, comme par exemple le plafond ministériel d'emploi. Dans ce cas, l'indicateur est néanmoins rappelé dans le bilan social de niveau local comme élément de mise en perspective.

#### Filière AENES

IFSE 27

	, ,	_		i otal
	172 240 €	66 685€	137 704 €	376 629 €
· -				

<sup>&</sup>lt;sup>27</sup> dont indemnité de caisse et de responsabilités et IAT Personnels de hibliothèques

1 61 3011	illeis de bibli	omeques		
	Α	В	С	Total
IFSE	77 834 €	43 171 €	32 086 €	153 092 €
IAT	- €	4 711 €	40 295 €	45 007 €
IFTS	15 109€	34 384 €	- €	49 493 €
Indemnités spécifiques BIB et autres primes BIB	61 351 €	494 €	8 311 €	70 155 €
				317 747 €

Filière l	TRF
-----------	-----

	Α	В	С	Total
IFSE	738 335 €	284 935 €	254 211 €	1 277 482 €
primes contractuels	10 500 €	18 760 €	36 136 €	65 396 €
Indemnité régisseur	110€	140 €	370€	620 €
				1 2/2 /07 £

<sup>⇒</sup> Indicateur restant à décliner par genre.

## 1.3 Formation.

**Indicateur 15**: Nombre moyen de jours de formation initiale statutaire\*5 et de jours de formation professionnelle continue (T1-T2-T3) par catégorie hiérarchique (A+, A, B, C).

Nombre de jours moyen de formation réparti par catégorie FP et ventilé par genre

BIATSS (titulaires et contractuels)		F de l'étab to du 31/12		Agents formés (pers. Physiques)* Année civile 2018			Taux d'accès à la formation	
CATEGORIES	Н	F	S/total	Н	F	S/total	Tormation	
Cat. A	58	119	177	47	100	147	83,1%	
Cat. B	34	112	146	26	102	128	87,7%	
Cat. C	48	185	233	46	162	208	89,3%	
TOTAL	140	416	556	119	364	483	86,9%	
Taux d'accès à la formatio	n			85,0%	87,5%			

Sources des données : photo des effectifs au 31/12/2018 - SIHAM ; nombre d'agents formés - LAGAF

#### Formation initiale statutaire

⇒ Au cours de l'année civile 2018 il n'y a pas eu de formation initiale statutaire.

Indicateur 16: Nombre d'agents bénéficiant de congés de formation professionnelle et de formation suite à concours interne ou changement de corps.

⇒ En 2018 1 agent a bénéficié de congés de formation professionnelle.

## 1.4 Conditions de travail.

Indicateur 17: Nombre d'accidents de travail au cours de l'année n (taux de fréquence des accidents du travail);

<sup>\*</sup> Une même personne n'est comptabilisée qu'une seule fois même si elle a bénéficié de plusieurs formations.

Répartition par genre des accidents de travail et de trajet en 20186

		M	F	TOTAL
Titulaires	Accidents de service	0	1	1
i ituidires	Accidents de service (trajet)	1	7	8
Contractuels	Accidents de travail	0	3	3
	Accidents de travail (trajet)	0	4	4
	1	15	16	

nombre de maladies professionnelles; nombre d'allocations temporaires pour invalidité (ATI).

⇒ En 2018 on ne compte aucune maladie professionnelle et aucune allocation temporaire pour invalidité.

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Les accidents de service concernent les personnels titulaires ; les accidents de travail concernent les agents contractuels.

## 1.5 Congés.

**Indicateur 18:** Nombre d'agents ayant pris un congé de paternité et d'accueil de l'enfant par catégorie statutaire; nombre de jours de congés de paternité et d'accueil de l'enfant pris par agent par catégorie hiérarchique par rapport au nombre de jours de congés théoriques.

**Indicateur 19:** Nombre d'agents ayant des congés d'une durée égale ou supérieure à six mois : congé parental, adoption et autres congés liés à la famille ; mise en disponibilité par motif<sup>7</sup> (accompagnement des personnes en fin de vie ou en situation de dépendance, convenance personnelle) ; suivi des entretiens réalisés avant ou au retour de ces congés.

	Congés pour raison familiale						
	Nb agents	Nb arrêts	Durée	Durée moyenne d'une absence			
Enseignants chercheurs titulaires	6	6	746	124			
Enseignants du 2nd degré titulaires	1	1	112	112			
Enseignants contractuels	1	1	112	112			
CONGE MATERNITE	8	8	970	121			
Enseignants chercheurs titulaires	1	1	11	11			
Enseignants du 2nd degré titulaires							
Enseignants contractuels	1	1	11	11			
CONGE PATERNITE ET ACCUEIL DE L'ENFANT	2	2	22	11			
TOTAL	10	10	992	99			

	Congés pour raison familiale					
	Nb agents	Nb arrêts	Durée (en jours)	Durée moyenne d'une absence		
AENES						
Bibliothèques	5	5	642	128		
ITRF	9	9	1100	122		
CDI						
CDD	6	6	676	113		
CONGE MATERNITE	20	20	2418	121		
AENES						
Bibliothèques						
ITRF	3	3	33	11		
CDI	1	1	11	11		
CDD	1	1	14	14		
CONGE PATERNITE ACCUEIL ENFANT	5	5	58	12		
TOTAL	25	25	2476	99		

Par ailleurs, au 31/12/2018, 6 enseignants et 7 BIATSS étaient en disponibilité.

**Indicateur 20 :** Nombre et types d'actions menées pour accompagner l'agent partant en congé parental.

⇒ En 2018 il n'y a pas eu d'action menée.

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Les mises en disponibilité ne peuvent pas être déclinées par motif au niveau de l'établissement (effectif trop petit, on risque de cibler des personnes ce qui est contraire aux recommandations de la CNIL).

## 1.6 Organisation du temps de travail.

### 1.6.1 Organisation.

**Indicateur 21 :** Nombre de chartes du temps Nombre d'agents couverts par une charte du temps = 1226 (M=515 ; F=711)

#### 1.6.2 Temps partiel.

**Indicateur 22 :** Nombre d'agents à temps plein bénéficiant d'un travail à temps partiel à leur demande par catégorie hiérarchique (A+, A, B, C).

Répartition des quotités de temps partiel des personnels BIATSS titulaires => <u>112- Durée et</u> organisation du travail.

⇒ Pour les agents titulaires le temps partiel est de droit (pour des raisons familiales) ou sur autorisation (modalité de temps choisi négociée entre l'agent et son chef de service)

Répartition des quotités de temps partiel des personnels BIATSS contractuels

⇒ Pour les agents contractuels il convient de distinguer le temps partiel (de droit ou sur autorisation si l'agent exerce une activité à temps complet depuis plus d'un an et ce de façon continue), du temps incomplet qui découle des modalités de recrutement. Dans le tableau p7 on ne fait pas cette distinction.

#### 1.6.3 Services de proximité.

**Indicateur 23 :** Dépenses d'action sociale (en euros) selon l'origine du financement (interministériel ou ministériel) pour garde d'enfants\*5 (CESU, places en crèche, activités parascolaires, etc.).

⇒ L'université a participé aux frais de séjour en centres de loisirs, de vacances avec ou sans hébergement, pour les enfants d'un personnel, pour un montant de 504 €.

## 2 Autres indicateurs

## 2.1 Plafond d'emplois.

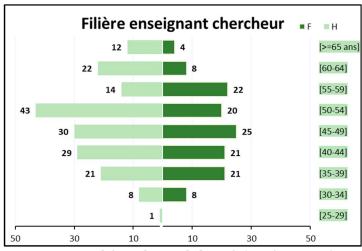
Indicateur 24: Rappel du plafond ministériel d'emplois autorisés en ETPT\*5

	Plafond d			
EMPLOIS - MASSE SALARIALE /ANNEES	Plafond des Emplois de l'Université (ETPT)	dont financés par l'Etat	dont financés sur Ressources Propres	Masse salariale consolidée (PAF)
2008	1 059,5	949,5	110,0	59 410 381,35 €
2009	1 063,5	953,5	110,0	62 439 271,57 €
2010	1 080,0	955,0	125,0	64 192 276,95 €
2011	1 081,0	944,0	137,0	66 837 484,74 €
2012	1 090,0	948,0	142,0	68 850 583,97 €
2013	1 126,0	978,0	148,0	70 726 801,28 €
2014	1 165,3	1 000,0	165,3	72 740 737,44 €
2015	1 178,2	1 010,0	168,2	74 358 485,48 €
2016	1 195,5	1 024,0	171,5	76 158 629,75 €
2017	1 211,6	1 034,0	177,6	77 904 638,80 €
2018*	1 223,4	1 033,0	190,4	80 551 759 €

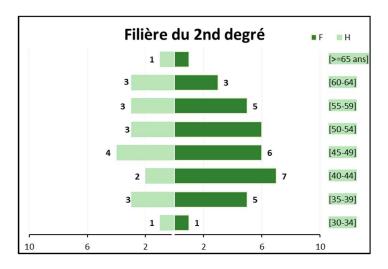
# 2.2 Pyramide des âges.

**Indicateur 25 :** Pyramide des âges de la structure au 31 décembre de l'année par catégorie statutaire (A+, A, B, C) et type de statut (CDI, CDD).

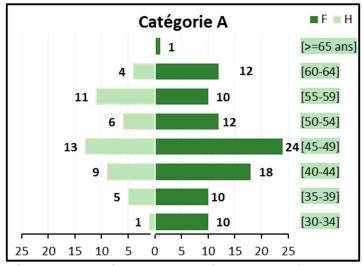
Pyramide des âges des enseignants chercheurs - Filière universitaire (catégorie A)



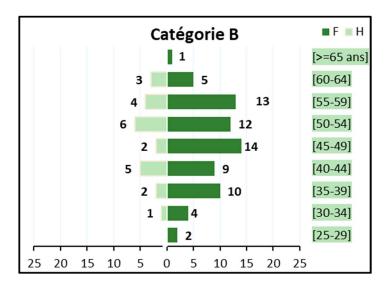
Pyramide des âges des enseignants Filière du 2nd degré (catégorie A)



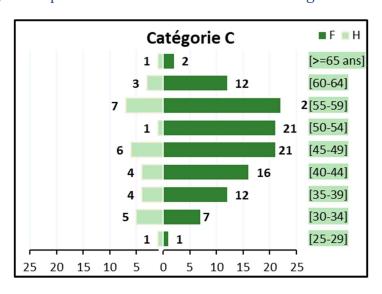
Pyramide des âges des personnels BIATSS titulaires - Catégorie A



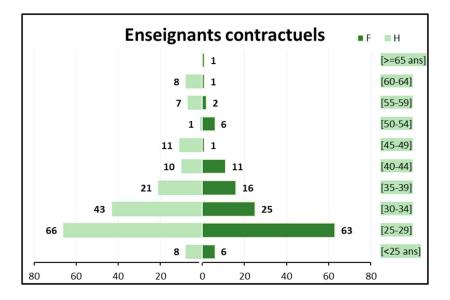
Pyramide des âges des personnels BIATSS titulaires - Catégorie B



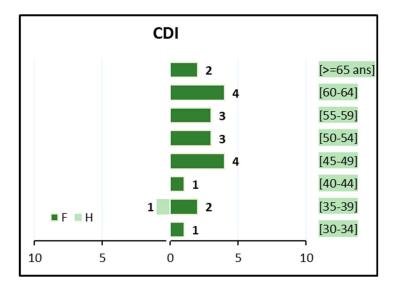
Pyramide des âges des personnels BIATSS titulaires- Catégorie C



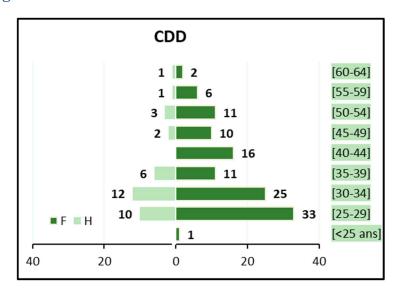
## Pyramide des âges des enseignants contractuels



### Pyramide des âges des BIATSS en CDI



## Pyramide des âges des BIATSS en CDD



# 2.3 Répertoire des métiers

**Indicateur 26 :** Existence d'un répertoire ministériel des métiers et, si oui, date de dernière mise à jour\*<sup>5</sup>

⇒ Non applicable à l'établissement, donnée nationale

## 2.4 Agents non titulaires.

**Indicateur 27 :** Nombre d'agents non titulaires (effectifs physiques, ETP, données par genre) répartis de la manière suivante :

- agents non titulaires sur emplois permanents, par type de besoins (en fonction des articles de la loi) et type de contrat (CDI, CDD) ;
- agents non titulaires recrutés pour des besoins temporaires, par type de besoins.

Distinguer les agents non titulaires à temps incomplet.

⇒ Nsp ; indicateur à construire

Nombre de passages de CDD en CDI dans l'année.

⇒ En 2018 il n'y a pas eu de passage de CDD en CDI

Nombre total d'agents éligibles à la titularisation au titre de la loi du 12 mars 2012.

⇒ En 2018, 24 agents étaient éligibles.

Nombre de candidats inscrits aux concours ou examens de titularisation.

⇒ Non faisabilité de l'indicateur ; information non fiable

Répartition des titularisations par genre et par catégorie statutaire (A/B/C).

⇒ Voir 113-Embauches et départs, indicateur à détailler par catégorie hiérarchique.

# 2.5 Bénéficiaires de l'obligation d'emploi en faveur des personnes handicapées

**Indicateur 28 :** Effectifs physiques par catégorie hiérarchique et par corps. Evolution du taux d'emploi sur trois ans.

	2014	2015	2016	2017	2018
Nombre de bénéficiaires	30	34	39	41	36
Nouvelles embauches	1	3	3	2	2

# 2.6 Tutelle des ministères sur leurs opérateurs

Nombre d'opérateurs dont établissements publics dérogatoires.\*5 Effectifs globaux par type d'opérateurs dont établissements publics dérogatoires.\*5

Parmi ces effectifs : part des agents issus de corps du ministère de tutelle, de corps d'autres ministères toutes voies confondues (affectation, détachement, mise à disposition), agents contractuels.

⇒ Indicateur non applicable à l'établissement

# 2.7 Flux entrants par genre, par catégorie, par corps, par voie d'accès.

⇒ Voir rapport de situation comparée, 113-Embauches et départs.

# 2.8 Flux sortants par genre, par catégorie et par circonstance.

⇒ Voir rapport de situation comparée, 113-Embauches et départs.

## 2.9 Avancements par genre.

⇒ Voir rapport de situation comparée, <u>115-Promotions.</u>

## 2.10 Mobilité.

**Indicateur 29 :** Nombre de postes publiés sur la BIEP sur le nombre total de postes publiés par la structure.

⇒ Nsp ; Indicateur à construire

Indicateur 30 : Nombre de recrutements consécutifs à une publication sur la BIEP.

⇒ Nsp ; Indicateur à construire

## 2.11 Rémunérations.

**Indicateur 31 :** Masse salariale en euros\*5: ensemble des dépenses de rémunération et charges sociales (y compris CAS pensions) par programme.

⇒ Masse salariale 2018 : 80 551 759€ - Programme 150

**Indicateur 32**: Nombre d'agents bénéficiaires de la GIPA, par catégorie et par genre.

⇒ Nsp ; Indicateur à construire

## 2.12 Temps de travail.

**Indicateur 33 :** Dans le cadre de l'horaire variable, nombre total d'heures écrêtées rapporté au nombre total d'agents.

⇒ Indicateur non applicable à l'établissement

**Indicateur 34:** Informations relatives au temps partiel, par genre

⇒ voir Rapport de situation comparée ; 112-Durée et organisation du travail

## 2.13 Risques professionnels.

Nombre de maladies professionnelles reconnues imputables au service = 0

Nombre de décès imputables au service = 0

Nombre d'accidents du travail = 4

Accidents et maladies ayant donné lieu à la reconnaissance d'une invalidité (préciser : permanente ou temporaire) = 0

Taux de couverture des agents par un médecin de prévention = 248/1226 = 20% (Personnes vues / Total agents)

Coût de la formation des membres des CHSCT = 0 € ; coût de la formation dans le domaine Hygiène et Sécurité = 15 040 €

Pourcentage de membres de CHSCT formés durant 6 jours = 0%

Pourcentage de membres de CHSCT formés durant 5 jours = 0%

**Indicateur 35 :** Nombre de jours d'arrêts pour maladie, rapporté au nombre total d'agents, en distinguant : congé pour maladie ordinaire, congé de longue maladie/congé de longue durée, accident du travail, maladie professionnelle.

	Congés pour raison de santé					
	Nb agents	Nb arrêts	Durée	Durée moyenne d'une absence		
AENES						
Bibliothèques	1	1	8	8		
ITRF	1	1	8	8		
CDI	1	2	22	11		
CDD	1	1	2	2		
ACCIDENT DE SERVICE / TRAVAIL	4	5	40	8		
AENES	1	3	730	243		
Bibliothèques	4	5	546	109		
ITRF	4	5	1082	216		
CDI						
CDD						
CONGE LONGUE / GRAVE MALADIE	9	13	2358	181		
AENES						
Bibliothèques	1	1	181	181		
ITRF	5	8	1552	194		
CDI						
CDD						
CONGE LONGUE DUREE	6	9	1733	193		
AENES						
Bibliothèques	2	2	20	10		
ITRF	5	10	97	10		
CDI						
CDD						
GROSSESSE / COUCHE PATHOLOGIQUE	7	12	117	10		
AENES	27	62	614	10		
Bibliothèques	25	85	1019	12		
ITRF	88	190	1775	9		
CDI	15	40	307	8		
CDD	22	32	199	6		
CONGE ORDINAIRE DE MALADIE	177	409	3914	10		
TOTAL	203	448	8162	18		

Nombre de demandes de visites spontanées au médecin de prévention pour 100 agents = 5

Nombre d'actes de violence physique envers le personnel (émanant du personnel, avec/sans arrêt de travail, émanant des usagers avec/sans arrêt de travail)

⇒ Nsp ; Indicateur à construire

Taux de rotation : somme du nombre d'arrivées et du nombre de départs d'agents au cours de l'année, divisé par 2, rapporté à l'effectif moyen de l'année :

Taux de rotation des BIATSS titulaires = ((27+25)/2)/385 = 6,7%

Nb : les agents titularisés (contractuels l'année prècédente) et les réintégrations de personnels ne sont pas comptabilisés dans les arrivées, tout comme les arrêts temporaires ne sont pas comptabilisés dans les départs.

## 2.14 Absences au travail.

**Indicateur 36 :** Répartition du nombre total de journées d'absence des fonctionnaires et des agents non titulaires sur emploi permanent selon les motifs suivants :

- maladie ordinaire;
- longue maladie (fonctionnaires), maladie de longue durée et pour grave maladie (ANT) ;
- congé de longue durée ;
- accident du travail imputable au service ;
- maladie professionnelle;
- disponibilité d'office (état de santé incompatible avec la reprise du travail ou inaptitude physique pour exercice des fonctions).

#### **Enseignants**

	Absences pour raison de santé						
	Nb agents	Nb arrêts	Durée	Durée moyenne d'une absence			
Enseignants chercheurs titulaires	3	8	69	7			
CONGES ACCIDENT DE SERVICE	3	8	69	9			
Enseignants chercheurs titulaires	16	31	439	14			
Enseignants du 2nd degré titulaires	8	17	415	24			
Enseignants contractuels	2	2	19	10			
CONGES ORDINAIRE de MALADIE*	26	50	873	17			
Enseignants chercheurs titulaires	1	1	217	217			
Enseignants du 2nd degré titulaires	1	1	121	121			
Enseignants contractuels							
CONGES LONGUE MALADIE	2	2	338	169			
TOTAL	31	60	1280	21			

#### **BIATSS**

#### Cf. indicateur 35

## 2.15 Formation.

#### 2.15.1 Formation continue.

**Indicateur 37** Nombre de journées de formation par catégorie, par genre et par type d'action (T1, T2, T3).

Domaines de formation professionnelle continue des BIATSS : répartition par genre et par catégorie

		(	ATEGORIE	Α	C/	TEGORIE	В	C	ATEGOR	EC		ENSEM BL	E	%
FORMATIONS		Н	F	S/TOTAL	Н	F	S/TOTAL	Н	F	S/TOTAL	Н	F	TOTAL	Femmes
Achats publics	Stagiaires	1	4	5	0	1	1	0	0	0	1	5	6	83,3%
Acriais publics	Jours de formations	4	10	14	0	2	2	0	0	0	4	12	16	75,0%
Formations spécifiques aux	Stagiaires	17	104	121	30	115	145	43	92	135	90	311	401	77,6%
missions des ministères	Jours de formations	11	81	92	16	63	79	24	48	72	51	192	243	79,0%
Informatique et Bureautique	Stagiaires	30	96	126	20	146	166	63	242	305	113	484	597	81,1%
illomatique et buleautique	Jours de formations	49	102	151	30	122	152	49	207	256	128	431	559	77,1%
Communication et services	Stagiaires	0	1	1	0	2	2	0	0	0	0	3	3	100,0%
aux usagers	Jours de formations	0	1	1	0	5	5	0	0	0	0	6	6	100,0%
Environnement	Stagiaires	7	14	21	4	23	27	11	50	61	22	87	109	79,8%
professionnel	Jours de formations	11	13	24	2	10	12	7	25	32	20	48	68	70,6%
Economie, finance et gestion	Stagiaires	0	19	19	2	28	30	7	31	38	9	78	87	89,7%
Economie, finance et gestion	Jours de formations	0	25	25	1	31	32	6	30	36	7	86	93	92,5%
Hvaiène et sécurité	Stagiaires	11	15	26	13	12	25	19	17	36	43	44	87	50,6%
riygierie et securite	Jours de formations	12	20	32	15	7	22	13	15	28	40	42	82	50,9%
Langues	Stagiaires	8	15	23	4	18	22	6	36	42	18	69	87	79,3%
Langues	Jours de formations	21	48	69	12	56	68	19	132	151	52	236	288	81,9%
Management	Stagiaires	7	25	32	1	21	22	6	5	11	14	51	65	78,5%
Wallagement	Jours de formations	9	37	46	1	36	37	12	12	24	22	85	107	79,4%
Préparation aux épreuves	Stagiaires	0	5	5	1	5	6	2	7	9	3	17	20	85,0%
de Concours et des	Jours de formations	0	12	12	1	19	20	3	26	29	4	57	61	93,4%
Ressources Humaines	Stagiaires	3	22	25	1	16	17	2	15	17	6	53	59	89,8%
Ressources nutraines	Jours de formations	5	36	41	1	20	21	3	15	18	9	71	80	88,8%
Techniques juridiques	Stagiaires	2	9	11	0	7	7	0	0	0	2	16	18	88,9%
recririques juridiques	Jours de formations	5	21	26	0	16	16	0	0	0	5	37	42	88,1%
	Stagiaires	86	329	415	76	394	470	159	495	654	321	1218	1539	79,1%
ENSEMBLE DES DOMAINES	Répartition par sexe	21%	79%		16%	84%		24%	76%		21%	79%		
DE FORMATION	Nombre de jours	127	406	533	79	387	466	136	510	646	342	1303	1645	79,2%
	Répartition par sexe	24%	76%		17%	83%		21%	79%		21%	79%		

Formations statutaire et professionnelle des BIATSS : répartition du nombre de jours par type de formation

	2014	2015	2016	2017	2018
FS : HORS PACTE	-	-	120	-	-
FPC T1 : Adaptation immédiate au poste de travail	949	1 714	1 931	1 976	1 630
FPC T2 : Adaptation à l'évolution prévisible des métiers	81	1	2	2	4
FPC T3 : Développement ou acquisition de nouvelles qualifications	13	-	-		-
FP : PREPARATION EXAMENS ET CONCOURS	1 272	478	396	423	364
FP : Congé de formation	-	-	379	506	182
FP: VAE	-	-	-	1	-
FP : BILAN DE COMPETENCES	-	-	2	2	2
TOTAL	2 315	2 193	2 830	2 910	2 182

#### Coût de la formation par catégorie et par genre.

Répartition des dépenses de formation 2018 par domaines de formation<sup>8</sup>

DEPENSES	2015	2016	2017	2018
Rémunérations des intervenants extérieurs Service Formation des Personnels et le SCD	75 695 €	76 488 €	101 517€	102 992 €
Frais de mission – Service Formation des Personnels et SCD	26 627 €	23 251 €	19 354 €	5 820 €
Frais divers - Service Formation des personnels et SCD	886€	573€	954€	1 895€
TOTAL	103 208 €	100 312€	121 825€	110 707 €

Nombre d'agents n'ayant suivi aucune formation, par genre, par tranche d'âge et par catégorie.

⇒ Indicateur 15

#### 2.15.2 Formation initiale statutaire.

**Indicateur 37** Nombre d'agents en formation initiale, par catégorie et par genre

- après un concours externe ;
- après un concours interne ;
- après un troisième concours ;
- après changement de corps au choix ou sur examen professionnel.
  - ⇒ En 2018 il n'y a pas eu de formation initiale statutaire

## 2.16 Relations professionnelles.

# 2.16.1 Instances de représentation et de concertation (article 15 du décret n° 82-447 modifié).

Niveau de déconcentration des CAP par catégorie statutaire\*5.

⇒ Indicateur non applicable à l'établissement

Répartition par genre des représentants du personnel (préciser titulaires et suppléants) par type d'instance (CT, CHSCT, CAP).

Composition du CHSCT en 2018 :

- Représentants de l'administration :
  - La Présidente de l'Université Toulouse 1 Capitole
  - La Directrice Générale des Services (DGS) Suppléante.
  - Le Directeur des Ressources Humaines.
- Représentants du personnel :
  - 1 représentant UNSA éducation et 1 suppléant
  - 2 représentants SNPTES et 2 suppléants
  - 1 représentant SGEN CFDT et 1 suppléant
- Représentants des usagers :

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> Autres dépenses de formation : dépenses réalisées dans les autres composantes ou services pour la formation des personnels

- 2 représentants étudiants UNEF et 2 suppléants
- 1 représentant BOUGE TA FAC et 1 suppléant
- Membres permanents :
  - Le Médecin de prévention de l'Université ou son représentant
  - Les Conseillers de prévention.

#### Composition du CT en 2018:

Le CT est constitué d'une part, de 10 représentants du personnel élus et d'autre part des représentants suivants de l'administration : la Présidente de l'université, ou la Directrice Générale des Services en qualité de suppléante et le Directeur des Ressources Humaines.

Seuls les représentants des personnels prennent part au vote.

⇒ Indicateurs à décliner par genre

Nombre de réunions des instances représentatives du personnel par type (CT, CHSCT, CAP).

- ⇒ Le CHSCT s'est réuni 3 fois en 2018 dont 1 réunion en formation élargie
- ⇒ Le CT s'est réuni 8 fois en 2018.

Nombre de re-convocations du CT rendues nécessaires à la suite d'un défaut de quorum ou d'un vote défavorable unanime des représentants du personnel

⇒ nsp ; indicateur à construire

Nombre de journées d'autorisation d'absence accordées pour siéger dans une instance de concertation visée au I de l'article 15 du décret n° 82-447 du 28 mai

⇒ nsp ; indicateur à construire

Nombre de journées d'autorisation d'absence accordées en application du II de l'article 15 du décret n° 82-447 du 28 mai 1982 pour participer à une réunion de travail convoquée par l'administration ou à une négociation

⇒ nsp ; indicateur à construire

# 2.16.2 Congrès et organismes directeurs des syndicats (article 13 du décret n° 82-447 modifié).

Nombre de jours d'autorisations spéciales d'absence accordés pour participer aux réunions d'un organisme directeur ou au congrès d'un syndicat en application de l'article 13 du décret du 28 mai 1982

⇒ nsp; indicateur à construire

#### 2.16.3 Moyens humains accordés aux syndicats (article 16 du décret n° 82-447 modifié).

Nombre d'ETP de crédits de temps syndical effectivement utilisés (décharges + crédits d'heures)

⇒ nsp ; indicateur à construire

Nombre d'ETP de crédits de temps syndical utilisés sous forme de décharges d'activité de service (DAS)

⇒ nsp; indicateur à construire

#### 2.16.4 Autres.

Locaux syndicaux mis à disposition des organisations syndicales (surface et valeur locative estimée pour l'année)

⇒ Salle AF 128 (37 m²) mise à disposition des organisations syndicales Nombre de jours non travaillés pour faits de grève correspondant à un mot d'ordre national ou correspondant à un mot d'ordre local ⇒ nsp ; indicateur à construire

Nombre et nature des accords négociés

⇒ nsp ; indicateur à construire

## 2.17 Action sociale.

Exécution n — 1 en AE et CP et ventilation par nature de prestation (garde d'enfants, CESU, places en crèche, activités parascolaires, logement, restauration, aides financières, loisirs...) et de dépenses (titres II, III et V).

⇒ Voir rapport de situation comparée ; <u>163-Services de proximité</u>

Nombre de bénéficiaires par type de prestation, le cas échéant répartition actifs/retraités, répartition par catégorie et par tranche d'âge en % des effectifs totaux pour chaque groupe.

⇒ Non applicable (faible effectifs)